

Ecolave Toulon fête ses 5 ans et passe à l'électrique

mardi, 13 avril 2021

Implanté depuis 2016 dans le Var, Jean-Paul Meyer, un ancien de la Marine marchande est à la tête d'une franchise Ecolave. Depuis 2018, il dirige aussi un centre fixe situé à La Farlède (83), une commune proche de Toulon, pour lequel il vient d'acquérir un véhicule de courtoisie électrique.



On pourrait presque dire que la franchise Ecolave de Jean-Paul Meyer, un ancien capitaine de la Marine marchande, a démarré sur les chapeaux de roue. En effet, en trois ans, il embauche plusieurs collaborateurs et ouvre son centre fixe. Il faut dire qu'outre le lavage écologique des véhicules, il propose une panoplie de prestations de rénovation esthétique très recherchées : réparation des cuirs et tissus, traitements carrosserie, rénovation des optiques de phares et réparations de jantes en aluminium. La crise de Covid-19 a donné un coup de frein à l'activité. Une période utilisée pour réfléchir à son futur développement et à la réorganisation de l'entreprise.

« Le premier confinement m'a obligé à faire un bilan et j'ai décidé de m'orienter encore davantage vers un positionnement qualitatif et vers les prestations haut de gamme. J'ai retravaillé mes formules d'abonnement et recentré la majorité de mes interventions sur le centre fixe. J'ai investi parallèlement sur un véhicule de courtoisie électrique, ainsi que sur des bornes de recharge électrique », confie J-P. Meyer.

Devenir la référence

Même si le centre fixe est au centre de ses préoccupations, il déploie toutefois deux unités mobiles qui couvrent tout le territoire varois. S'il est proche de ses clients professionnels, devenus au fil du temps de vrais partenaires de confiance, il développe maintenant une nouvelle clientèle de particuliers ou de chefs d'entreprise à qui il apporte, pour le soin de leurs véhicules, sérieux et minutie.

« Je pense que mon positionnement me différencie des autres acteurs du marché. Le bouche-à-oreille est excellent, car les clients apprécient la personnalisation que je leur apporte et la qualité des produits et services Ecolave. Je souhaite donc continuer dans cette voie et innover dans des propositions pour répondre aux nouvelles attentes. Je souhaite aussi renforcer mon engagement écologique en passant les unités mobiles au tout électrique. Mon objectif est de devenir la référence dans le domaine dans le Var pour les clients les plus exigeants ! », espère J-P. Meyer.

Créée en 2008 par Jérémy Richard, Ecolave est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Depuis 2016, la marque a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous types de véhicules. Ecolave compte une soixantaine d'implantations en France et des masters-franchises en Suisse et au Maroc. Le magazine « Capital » lui a décerné pour la deuxième fois en 2020 le titre de « *Meilleure Enseigne de l'année* ».

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite